

## PROCEDURE VOLUMETRIE ETABLISSEMENT

Détermination de la volumétrie de l'établissement pour le calcul du coût annuel d'utilisation de la plateforme de services

### PROCEDURE SIHAM ET HARPEGE

Siham-PMS est exclusivement proposé par l'Amue en mode services (ou mode hébergé). La détermination du coût récurrent de Siham-PMS est liée à la consommation d'espace disque sur les serveurs de l'hébergeur avec lequel l'Amue a contractualisé.

La détermination des coûts récurrents est ainsi opérée autour d'un seuil de 4000 dossiers gérés par l'établissement. La détermination du nombre de dossiers est obtenue par comptage du nombre de lignes restituées par le fichier Mouvements Constatés (Mouvements C) sur un mois donné en vue de l'alimentation de Siham-PMS. Ce fichier peut être produit dès à présents par Siham ou Harpège.

Lorsque cela n'est pas possible, il est proposé la solution alternative suivante : élaboration par l'établissement concerné d'une extraction similaire à partir du SIRH. La procédure ci-après décrit les deux alternatives.

### 1. Procédure nominale : produire le fichier Mouvements Constatés (Mouvements C)

#### 1.1 Harpège

- Harpège doit être en version de diffusion har720la
- Lancer la procédure décrite dans le Guide utilisateur joint « Interface Harpège – PMS »

#### 1.2 Siham

- Siham doit être au niveau du patch 1.72.01
- Lancer la procédure décrite dans le Mode opératoire « SIHAM\_MOP\_RES\_RestitutionPMS » pour le fichier des Mouvements Constatés



## 2. Procédure alternative : élaboration d'une extraction locale

---

Pour les sites utilisant un SIRH hors Amue, il est nécessaire d'évaluer le nombre d'agent à créer dans Siham-PMS afin de dimensionner la base de données correctement.

Cette évaluation doit reposer sur les critères d'extraction des agents suivants :

**Titulaires (y compris en position de stage)** : Possédant une carrière et/ou position (toute position) à la période d'observation traitée et ayant un départ effectif dans les 3 mois précédents le mois d'observation

**Contractuels** : Possédant un contrat valide en cours à la période d'observation traitée et ayant un contrat se terminant dans les 3 mois précédents le mois d'observation

**Hébergés** : possédant une affectation sur une structure de travail en cours à la période d'observation traitée et ayant une affectation sur une structure de travail se terminant dans les 3 mois précédents le mois d'observation

**Agent sans support** : ne possédant aucune carrière, ni contrat, ni structure de travail actif à la période d'observation mais une (ou plusieurs) imputation(s) spécifique(s) GFC niveau agent active(s)

**Agent autre ressortant dans le fichier KX** : ne possédant aucune carrière, ni contrat, ni structure de travail actif à la période d'observation, ni d'imputation spécifique GFC niveau agent active, mais présent dans le fichier KX